Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le



ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE



# PROPOSITION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET/OU CLASSES AU TITRE DU CODE DU PATRIMOINE

DOSSIER D'APPROBATION Fiches de présentation des PDA par monument

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

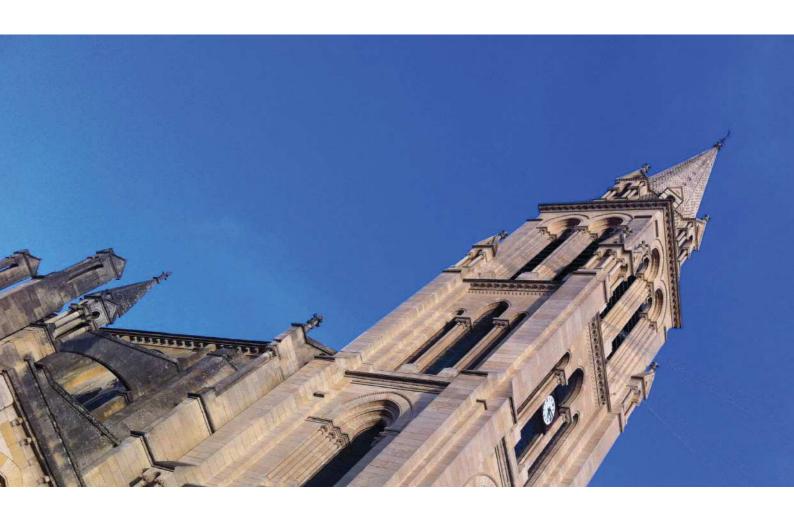
ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

## Bergerac

## Périmètre délimité des abords

# **Eglise Notre-Dame**

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 24100 Bergerac





Communauté d'Agglomération Bergeracoise Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Dordogne Equipe chargée d'études : Métropolis + Archistudio

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le



**Contexte local** 

Bergerac, sous-préfecture et seconde ville du département de la Dordogne, et ville principale de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise est actuellement peuplée de plus de 27 000 habitants. Elle est le siège d'une activité économique variée : agricole (notamment viticole), administrative, commerciale et industrielle.

Elle est également le seul pôle urbain de la partie sud-ouest du département de la Dordogne.

#### Bergerac est la porte aquitaine de la Dordogne.

Sa position à la jonction entre la moyenne et basse vallée de la Dordogne, au croisement de deux axes de communication importants (Bordeaux/Sarlat et Limoges/Marmande et Agen), lui donne la possibilité de développer une activité touristique importante.

#### Depuis 2013, la Ville de Bergerac a obtenu le label Ville d'Art et d'Histoire.

Ce label, créé en 1985 et octroyé par le ministère de la Culture et de la Communication, vise à sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et illustre les partenariats que l'État met en place avec les collectivités territoriales désireuses de valoriser leur richesse architecturale, patrimoniale et environnementale.

Le terme de patrimoine y est entendu dans son acception la plus large puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, fluvial, ainsi que la mémoire des habitants... Bref, tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays.

Si le label Ville d'Art et d'Histoire n'est pas un document d'urbanisme patrimonial il est un instrument de valorisation du patrimoine par des actions variées et complémentaires.

Le patrimoine bâti de la ville de Bergerac et la qualité des espaces naturels situés autour de la ville et bordant la Dordogne sont des atouts pour l'attractivité et le développement de la ville.

En 2018, la CAB a élaboré et approuvé pour la ville de Bergerac une AVAP-SPR qui prend la suite de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de 2005.

## Contexte historique

#### Le site d'implantation de la ville

Bergerac occupe le fond assez large de la vallée de la Dordogne.

La rive gauche est presque plane et son relief ne s'accentue qu'à plus d'un kilomètre des berges de la rivière pour former les coteaux escarpés de Monbazillac. L'activité viticole marque fortement le paysage au sud de la ville.

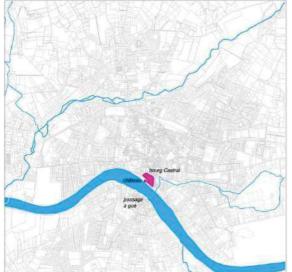
La rive droite est en pente des rives de la rivière jusqu'aux limites de la ville médiévale puis le relief s'aplanit. Divers cours d'eau convergeant vers la Dordogne forment au Nord, à quelques kilomètres de la rivière, un paysage vallonné mais ouvert. L'environnement naturel est plus varié qu'au Sud, les secteurs boisés alternant avec des espaces de polyculture et de viticulture. C'est également au Nord de la commune que se trouve la plupart des propriétés agricoles protégées au titre de l'AVAP-SPR. Seuls le château de Lespinassat construit en limite de l'ancien faubourg de la Madeleine, le domaine de la Graulet et le hameau de la Conne sont implantés sur la rive gauche.

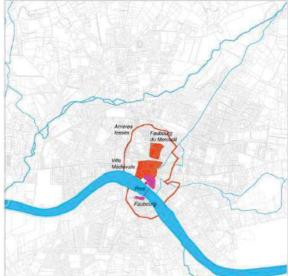
L'opposition de relief entre les deux rives rend très perceptible le vélum de la ville ancienne depuis la rive gauche.

L'étagement des toits et la maîtrise du gabarit général de la silhouette urbaine depuis les rives de la Dordogne sont donc des axes importants de la protection du centre historique de Bergerac.

Phases de développement de la ville Bourg Castral, Origine de la ville

Ville médiévale inscrite | ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

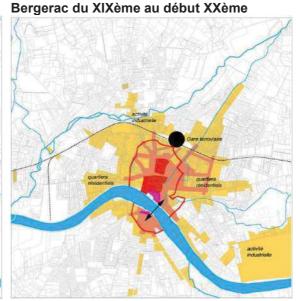




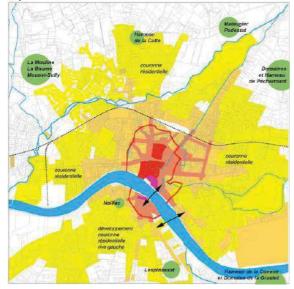
Arrières locade

arrières locade

composition unbale
in all all permits



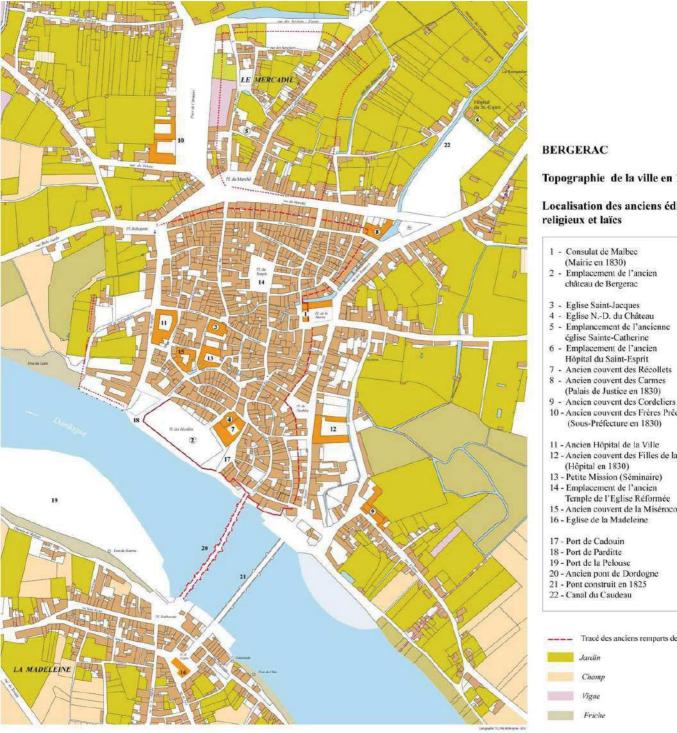
Bergerac aujourd'hui : extensions résidentielles à partir de la deuxième moitié du XXème siècle (en jaune)



Affiché le

ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

Localisation des anciens édifices religieux et laïcs (Carte: Yann Laborie. Extrait du dossier Ville d'Art et d'Histoire)



#### Topographie de la ville en 1830

## Localisation des anciens édifices

- (Mairie en 1830)
- 2 Emplacement de l'ancien
- 5 Emplancement de l'ancienne
- 6 Emplacement de l'ancien
- Hôpital du Saint-Esprit
- 8 Ancien couvent des Carmes
- (Palais de Justice en 1830)
- 10 Ancien couvent des Frères Précheurs (Sous-Préfecture en 1830)
- 11 Ancien Hôpital de la Ville
- 12 Ancien couvent des Filles de la Foi (Hôpital en 1830)
- 13 Petite Mission (Séminaire)
- Temple de l'Eglise Réformée
- 15 Ancien couvent de la Misérocorde
- 16 Eglise de la Madeleine
- 17 Port de Cadouin
- 18 Port de Parditte
- 21 Pont construit en 1825
- 22 Canal du Caudeau

Tracé des anciens remparts de la ville

Reçu en préfecture le 28/09/2020

Affiché le

ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

## **Eglise Notre-Dame**

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny / Rue Sainte Catherine 24100 Bergerac

Monument historique classé en 2001 Architecture religieuse

De type allongé, l'édifice construit durant le 3e quart du 19e siècle correspond à la typologie abadienne (réalisée par l'architecte Paul Abadie) habituelle : clocher-porche élevé dont le premier étage s'ouvre sur la nef en jouant le rôle de tribune, la nef est flanquée de deux bas-côtés étroits, un transept précède l'abside à déambulatoire et pourvue de trois chapelles.

Outre ses propres créations, le décor et le mobilier sont signés par les collaborateurs de Paul Abadie : Léon Baleyre et Michel Pascal pour les sculptures, Edouard Didron pour les vitraux.

L'église représente un projet global exemplaire dans l'œuvre de Paul Abadie.

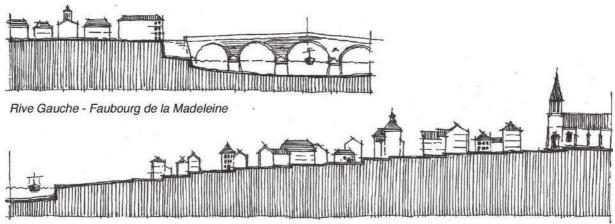
Le projet a été construit sur le plateau, à l'articulation de la ville médiévale, du faubourg Sainte-Catherine et des extensions XVIII et XIXème de Bergerac.

Informations issues de la base de données Mérimée recensant le patrimoine monumental français http://www2.culture.gouv.fr

L'implantation dans la vallée de la Dordogne

Etagement des bâtiments et toitures dans la pente et l'inscription des églises Saint-Jacques et Notre-Dame dans le paysage du centre-ville de Bergerac.

(croquis et plan : C. Gubala)

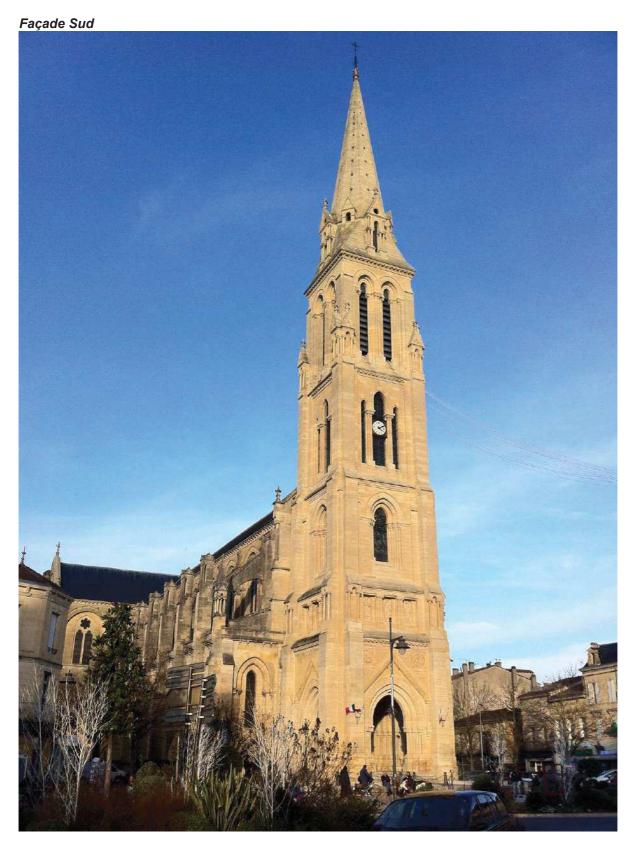


Rive Droite - Etagement de la ville historique sur les pentes

Reçu en préfecture le 28/09/2020

ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

L'église Notre-Dame consacrée en 1865, de style néo-gothique (architecte Pau Affiché de ). Un signal urbain dominant le paysage des toits de Bergerac ID: 024-200 (Photographie : C. Gubala)



Affiché le

ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

Eglise Notre-Dame dans le paysage de la ville historique : Vue depuis le port et la rive opposée

(source: www.riviereesperance.canalblog.com)



## descriptif des abords

Située sur le plateau, l'église Notre-Dame a été construite à l'articulation de la ville médiévale, du faubourg Sainte-Catherine et des extensions XVIII et XIXème de Bergerac.

Le bâtiment est ainsi mis en valeur par un vaste espace public, la place de Lattre de Tassigny, et par des perspectives urbaines offertes depuis la Place Gambetta et depuis les rues de la Résistance, Sainte-Catherine, Belzunce et des Faures.

Par son échelle monumentale l'église Notre Dame domine les quartiers anciens de Bergerac reconnus pour leur valeur patrimoniale et inscrits dans le périmètre de protection de l'AVAP – SPR.

Elle est visible depuis l'autre rive de la Dordogne mais également depuis d'autres quartiers de Bergerac. Elle est visible également dans le grand paysage, notamment depuis les coteaux de Monbazillac.

## justification du périmètre

Par son échelle monumentale l'église Notre Dame domine les quartiers anciens de Bergerac reconnus pour leur valeur patrimoniale :

- la ville médiévale,
- le faubourg Sainte-Catherine
- les extensions XVIII et XIXème de Bergerac.

Par la hauteur de son clocher, c'est un signal pour l'ensemble de la ville.

Le périmètre de protection délimité adapté reprend le zonage de l'AVAP – SPR (Site Patrimonial Remarquable) existant qui exclut les extensions contemporaines de la ville, peu structurées, peu homogènes ou ne présentant pas de valeur patrimoniale.

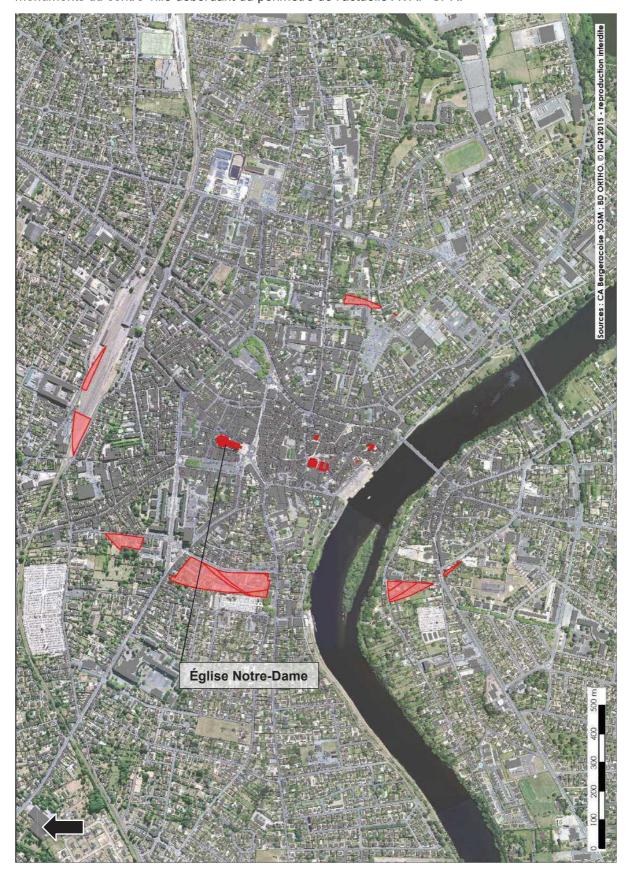
Voir périmètre initial et périmètre de protection proposé présentés ci-après.

Reçu en préfecture le 28/09/2020

ID: 024-200070647-20200921-L2020\_158-DE

périmètre de protection actuel

Le périmètre figurant sur la carte état actuel ci-dessous correspond aux rayons des 500 mètres des monuments du centre-ville débordant du périmètre de l'actuelle AVAP-SPR.



## proposé

